

Appel à projet LEADER

AAP FA3-AAP06

Développer l'itinérance douce 4 saisons comme offre de développement touristique écoresponsable



Pour quel type de projet ?

Animation **réseau des acteurs** et **promotion** de l'offre d'itinérance
Améliorer **l'expérience usager** au cours d'un séjour en itinérance par le développement de service et d'aménagement spécifiques, d'itinéraires balisés, ...
Renforcer les **hébergements à la nuitée** (gîtes, chambre d'hôte, aire de bivouac, camping...) et les accompagner vers la labellisation



Pour qui ?

Tout type de porteur de projet est éligible si :

- le projet concerne **l'itinérance douce** (pédestre, cycliste, équestre)
- l'hébergement est ouvert à la **nuitée** y compris en **période de forte affluence** et sur au moins **25 semaines/an**
- l'hébergement se situe **à proximité d'un itinéraire**
- L'hébergement est **labellisé/classé** et **adhérent à l'office de tourisme**



Pour quel type de dépense ?

Investissement : création d'outils et de services numériques, travaux et aménagement, acquisition de matériel et équipement

Fonctionnement : études et expertises, actions d'animation, communication et formation, mission de maîtrise d'oeuvre, temps de travail

Sont inéligibles : achat de foncier, gros-œuvre pour les nouvelles constructions, achat de véhicule, fonctionnement courant de la structure, entretien des équipements existants



Plafond et plancher

Seuil de dépenses éligibles : **6000€ HT**

Plafond d'aides publiques : 80% des dépenses éligibles

Plafond d'aide LEADER :

- Acteurs publics et ESS : 50 000€
- Autres acteurs : 50% des dépenses éligibles - 20 000€

Pour être éligible

Avoir un cofinancement public (commune, intercommunalité, département, Région, Etat...)



Durée de l'appel à projet

De 15 décembre 2025 au 15 décembre 2026

Pour plus d'informations

Site internet : terresdedauphine.fr